



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels de l'Université de Clermont Auvergne et établissements associés ainsi que sur certains sites territoriaux une pratique dans le domaine des activités physiques et sportives.

- **Se positionner sur une logique de site** : Le SUAPS se fixe un devoir d'accueil et d'aménagement des conditions nécessaires à la pratique sportive pour tous les étudiants et les personnels des universités. L'accès au plus grand nombre suppose de prendre en compte toutes les catégories d'étudiants, du débutant jusqu'au plus haut niveau, dans une perspective éducative d'apprentissage et de rencontre. Le SUAPS poursuivra, en partenariat avec le CROUS, la politique d'organisation et de développement de pratiques sportives en faveur des étudiants des résidences.
- **Développer le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau** : Le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau doit continuer à travailler afin de permettre aux étudiants listés de pouvoir mener à bien leur double projet, en conciliant pratique sportive et étude, tous deux de haut niveau. Il faudra actualiser le travail sur les critères de sélection et leur homogénéisation concernant les sportifs de bon niveau. Lorsque cela est nécessaire, les partenariats avec les clubs sportifs et les établissements pourront permettre aux étudiants de pouvoir mener à bien ce double projet.
- **Favoriser le lien social et la santé grâce à la pratique physique** : La pratique physique permet de lutter préventivement contre l'inactivité, la sédentarité, l'obésité et les conduites à risque. Elle permet également de favoriser une intégration et une vie sociale plus riche. Le SUAPS poursuivra sa politique de développement de la pratique sportive en continuant à travailler en partenariat avec le SUH. L'accueil des étudiants en situation de handicap nécessitera cependant une réflexion sur les aménagements nécessaires permettant l'accès à certaines installations sportives.
- **Améliorer la gestion et l'accueil de tous les étudiants** : Améliorer et compléter le logiciel d'inscription actuel en intégrant les établissements partenaires. Développer de nouvelles fonctionnalités permettant de gérer les sportifs de haut niveau, les licenciés de l'association sportive ou encore les inscrits aux UE libres.
- **Mettre en place ou développer la pratique sportive dans les sites territoriaux** : L'objectif est de permettre à tous les étudiants post-bac, quel que soit leur établissement, de bénéficier d'un accès au SUAPS.
 - **Activités hebdomadaires** : Il s'agit d'initier et/ou de développer, pour les étudiants des sites territoriaux, l'accès à une pratique physique et sportive universitaire régulière et encadrée, en reprenant les grands axes investis par le SUAPS : la formation et la

compétition. Pour ce faire, un travail en partenariat avec les clubs sportifs locaux et les collectivités territoriales pourra être envisagé.

- **Activités weekend :**

Le programme des activités weekend proposé aux étudiants du site de Clermont sera aménagé afin d'être également proposé aux étudiants des sites territoriaux.

- **Événementiel :**

Un grand rassemblement sportif annuel sera organisé à tour de rôle par les cinq sites. Il participera au maillage et à la cohésion du territoire en créant du lien entre les sites.



Objectifs :

- Favoriser la pratique sportive régulière
- Augmenter le lien social entre les étudiants



Indicateurs de succès :

- Nombre : **i)** d'heures de pratique sportive proposée aux étudiants **ii)** d'étudiants inscrits dans les activités **iii)** de sportifs de haut et bon niveau **iv)** de licenciés à l'AS **v)** d'inscrits sur les sites délocalisés

Acteurs concernés :

- UCAA
- SUAPS
- AS UCA
- CRSU
- UFR STAPS
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- CROUS
- SSU
- SUH